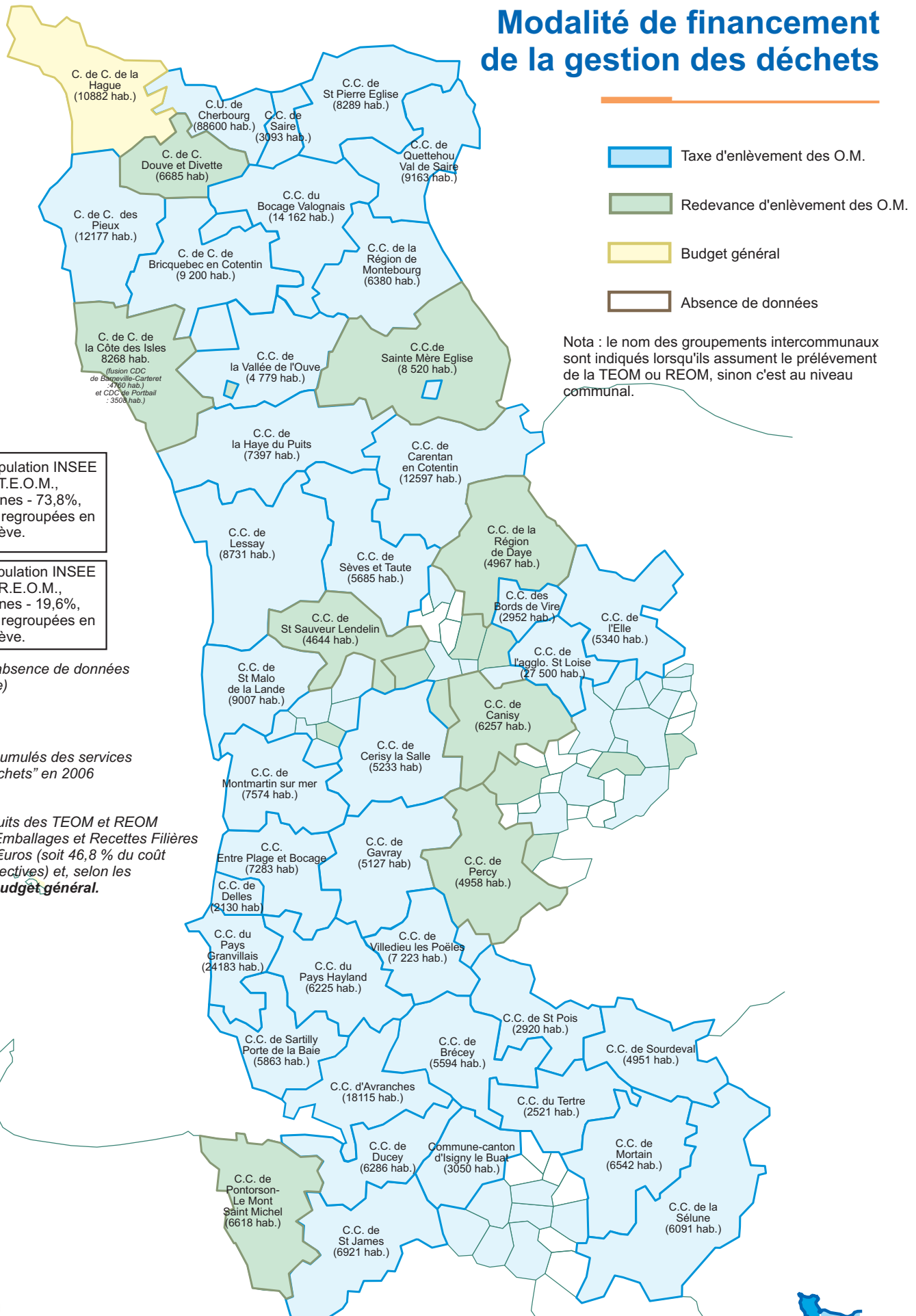


## Modalité de financement de la gestion des déchets



84,9 % de la population INSEE s'acquitte de la T.E.O.M., soit 444 communes - 73,8%, majoritairement regroupées en EPCI qui la prélève.

11,9 % de la population INSEE s'acquitte de la R.E.O.M., soit 118 communes - 19,6%, majoritairement regroupées en EPCI qui la prélève.

21 communes : absence de données (4 871 hab. insée)

*Nota :* Budgets cumulés des services "Gestion des Déchets" en 2006 = 45 962 400 €

Recettes = Produits des TEOM et REOM + soutiens Eco-Emballages et Recettes Filières soit : 4 761 760 €uros (soit 46,8 % du coût des collectes sélectives) et, selon les collectivités, **le budget général.**

